

Rapport public Parcoursup session 2024

Organisme formation-Centre de formation d'apprentis UFIP Nice - BTS - Services - Services informatiques aux organisations - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mardi 01 octobre 2024.

Organisme formation-Centre de formation d'apprentis UFIP Nice - BTS - Services - Services informatiques aux organisations - en apprentissage (34019)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de vœux confirmés	Nombre de contrats saisis
Organisme formation-Centre de formation d'apprentis UFIP Nice - BTS - Services - Services informatiques aux organisations - en apprentissage (34019)	Jury par défaut	Tous les candidats	25	39	0

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Bonne implication dans toutes les matières	Bulletins scolaires	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Bon niveau en mathématiques	Bulletins scolaires	Complémentaire
Savoir-être	Connaissances et appréciation du milieu de l'informatique	Entretien	Essentiel
	Assiduité et ponctualité	Bulletins scolaires : appréciations	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Cohérence du projet professionnel	Entretien	Essentiel
	Connaissance de la formation et des apprentissages	Entretien	Essentiel
	Curiosité technique	Entretien	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagements citoyens, caritatifs, associatifs ou sportifs	Engagements citoyens, caritatifs, associatifs ou sportifs	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Les notes obtenues dans une ou plusieurs EDS spécifiques sont prises en compte dans l'évaluation du dossier.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)
- Sciences de l'ingénieur et sciences physiques (EDS)

Série STI2D

- Ingénierie, innovation et développement durable (EDS)
- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)
- Systèmes d'information et numérique (EDS)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Les examens des vœux ont été effectués une fois par semaine, tout au long de la période de sélection. L'établissement n'a pas recouru à un traitement algorithmique et l'examen a été fait manuellement. L'examen a été effectué selon les critères de sélection préalablement détaillés.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Un premier conseil important est donc de bien s'informer sur la formation pour comprendre si elle correspond à votre projet professionnel et personnel. Cela permet d'adapter votre dossier en conséquence et de montrer que vous êtes réellement motivé par ce parcours.

Il convient également de soigner son dossier scolaire, aussi bien en terme de résultats que d'appréciations, de montrer une progression même si les notes ne sont pas excellentes.

Il faut impérativement développer son projet personnel et professionnel : comprendre en quoi cette formation est cohérente avec son projet professionnel quels atouts elle présente et démontrer, lors de l'entretien une bonne connaissance des débouchés et des métiers liés à cette formation.

Il faut également valoriser ses activités extrascolaires : sport, bénévolat, activités culturelles.

Se préparer pour l'entretien est également indispensable.

Signature :

Agathe JANSON,

Chef d'établissement de l'établissement Organisme
formation-Centre de formation d'apprentis UFIP

Nice